



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question au Gouvernement n° 1944

Texte de la question

DÉLOCALISATIONS

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.
M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, les annonces de suppressions d'emplois sont récurrentes et des entreprises utilisent ce climat de crise pour restructurer afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires. Elles suppriment des emplois, concentrent des productions, invitent leurs personnels à parcourir des centaines de kilomètres pour conserver leur emploi ou encore mettent en place des plans de délocalisation de productions à l'étranger.

Dans l'automobile, ce sont des sous-traitants de niveau 3, puis 2, enfin 1 qui délocalisent. Nous en arrivons au point où nous nous demandons quand les dernières usines d'assemblage et les bureaux d'études quitteront le pays. Ce qui est valable pour l'automobile l'est aussi pour l'aéronautique et d'autres industries.

Le Président de la République et le ministre chargé de l'industrie communiquent sur la sauvegarde de l'emploi industriel, mais la position de Total montre que ce cycle ne cessera pas de lui-même. Vos actions sur la fiscalité et autres exonérations de cotisations sociales n'y font rien, sauf à alimenter toujours plus les actionnaires.

Exclure du champ légal les licenciements économiques dans les entreprises ayant réalisé des bénéfices, distribué des dividendes ou reçu de l'argent public pour lesquelles vous n'avez exigé aucun engagement sur le long terme, créer un commissariat de planification écologique de l'économie, instaurer une taxe sur les produits réimportés calculée en fonction des écarts de salaires et de protection sociale entre pays : ce que vous nous présentez comme des victoires ne sont que des sursis à l'après élections régionales. Personne n'est dupe ! Quand le Gouvernement va-t-il assurer une réelle gouvernance de l'emploi industriel ? En bref, monsieur le Premier ministre, que comptez-vous mettre en place pour garantir, le maintien, le développement, la mutation des emplois industriels dans notre pays ?

On nous dit aussi que les choses bougent chez Renault, notamment Sandouville. Pouvez-vous nous éclairer aussi sur ce sujet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Patrick Roy. Et des délocalisations !

M. le président. Monsieur Roy, je vous adresse, au titre de l'article 71 du règlement, un rappel à l'ordre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Vous avez la parole, monsieur le ministre !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, vous venez de souligner que le Gouvernement agit, ce dont je vous remercie puisque vous avez ainsi rappelé l'ensemble des initiatives qu'il a prises. Nous ne différons pas : Total réorganisera bien des activités qui maintiendront l'emploi de manière équivalente et qui développeront le site de Dunkerque sur la raffinerie des Flandres.

Puisque vous avez parlé de Renault, je vous répondrai plus précisément sur ce sujet.

Après avoir obtenu de la direction de Renault que la Clio 4 soit produite pour le marché français et pour une part du marché européen sur le site de Flins, le Président de la République, lors de sa visite à Sandouville, a pris l'engagement que ce site ne fermerait pas. Cet engagement sera respecté. J'ai reçu, hier, les représentants des salariés de Sandouville. Je rencontrerai, ce soir, le directeur général de Renault pour évoquer ce sujet.

Le véhicule haut de gamme - aujourd'hui, la Laguna et l'Espace et, demain, la nouvelle Safrane - et le véhicule

utilitaire, pour lequel je vous rappelle que nous avons enregistré, au mois de janvier, une augmentation de 8 % de la production et de la vente par rapport à janvier 2009 - ce qui démontre que nos entreprises se portent mieux - sont autant de productions que nous allons faire prospérer sur le site de Sandouville, grande plateforme logistique située au bord du Canal Seine-Nord et raccordée par le ferroviaire et le transport routier. Oui, lorsque le Gouvernement volontaire agit avec une vraie stratégie industrielle, il préserve l'emploi et la production, en France, pour la France, au nom d'une grande industrie française ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1944

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 février 2010